



**Syndicat National de l'Enseignement  
Technique Agricole Public**

**Secrétariat Général**

Date : 03/09/24

Dossier suivi par : F Cardon

Objet : Préavis de grève, EPL de Rodez

**Monsieur le ministre de l'Agriculture et de la  
Souveraineté alimentaire,**

Le 03/09/2024

**Objet : Préavis de grève- EPL Rodez mardi 10 septembre 2024**

Monsieur le ministre,

Le SNETAP-FSU, membre de l'Élan commun dépose ce jour un préavis de grève le mardi 10 septembre 2024, au nom des personnels de l'établissement de Rodez (12).

Par cet acte, les personnels déplorent **les conditions de rentrée dans les classes de seconde au LEGTA La Roque – Jacques Chirac.**

En effet, 110 élèves sont inscrits dans ces classes et ont été répartis ainsi pour répondre aux exigences de diminution de 1% de DGH :

- **3 classes à 26 élèves**, seulement 3h dédoublées pour les sciences expérimentales ;
- **1 classe à 32 élèves** avec 9h30 de dédoublement.

Les conséquences :

- **Iniquité** entre les quatre classes car seule une classe sera dédoublée dans toutes les disciplines (seuil de dédoublement à 27) pour seulement 6 élèves manquants ;
- **Difficultés** à prendre en compte les troubles dys et autres problèmes de façon individualisée ;
- **Impossibilité** de gérer l'accompagnement des élèves en situation de handicap ;
- **Sous-services**, perte d'heures d'enseignement essentiellement en français et en maths.

**Les personnels refusent la logique comptable** qui à court terme dégrade les conditions d'accueil de classes de seconde et à long terme menace le recrutement et la qualité de la formation de nos futurs agriculteurs.

Les personnels demandent une nouvelle répartition susceptible de répondre aux enjeux pédagogiques - et non comptable - :



**Syndicat National de l'Enseignement  
Technique Agricole Public**

**3 classes de seconde dédoublées à 31 élèves, avec tous les dédoublements ;**

- **1 classe à 18 élèves, sans dédoublement en sciences expérimentales.**

L'impact sur la DGH : moins d'1% !

**Seulement 10 heures** de dédoublement à rajouter à notre DGH, soit **340 heures au total de DGH** sur un total d'environ 34000 h.

Pourquoi ?

Dans un contexte où l'enseignement agricole doit mieux recruter, être attractif sur le territoire pour former les agriculteurs de demain. Le Premier ministre Gabriel Attal annonçait dans son discours du 21 février 2024 : « *Beaucoup de jeunes qui n'ont pas forcément été dans l'enseignement agricole mais qui ont envie de s'installer aussi, il faut les aider. Il faut faire sauter les verrous pour les accompagner.* »

Pour « *le renouvellement des générations d'agriculteurs* », les établissements agricoles ont besoin d'affirmer la qualité de leur enseignement et doivent accueillir au mieux tous les élèves.

Pour ces raisons, le SNETAP-FSU, membre de l'Élan commun dépose un préavis de grève pour le mardi 10 septembre prochain.

Soyez assuré, monsieur le ministre de notre détermination à défendre le service public d'Éducation et ses agent·es ainsi que leurs conditions de travail.

Pour le secrétariat général,



**Fabrice CARDON**

Secrétaire général adjoint de la vie syndicale

Professeur d'Histoire-Géographie au LEGTA du Mans

Tél : 06 86 08 49 99 - [snetap@snetap-fsu.fr](mailto:snetap@snetap-fsu.fr)

